



EQUITY MARKETS

31 décembre 2021

PLACEMENT PRIVÉ UNIQUEMENT (OFFRE AU PUBLIC EXEMPTÉE DE L'OBLIGATION DE PUBLIER UN PROSPECTUS)

Athéna Trimestriel Dégressif - 10 ans

MODALITES INDICATIVES DES TITRES (le « Term Sheet »)

Les modalités des Obligations seront décrites dans les Conditions Définitives préparées par l'Emetteur et mises à disposition à la Date d'Emission.

Type d'instrument financier:	Titres de créance de droit français, émis dans le cadre du programme d'émission d'obligations de 20.000.000.000 d'euros de l'Emetteur (chacune une « Obligation », ensemble les « Obligations »). Les modalités des Obligations sont décrites dans le prospectus de base, tel qu'amendé par ses suppléments (le « Prospectus de Base »).
Emetteur:	NATIXIS , société anonyme à conseil d'administration de droit français ayant son siège social au 30, avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris, France, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 542 044 524. <i>LEI : KX1WK48MPD4Y2NCUIZ63</i>
Notation de l'Emetteur:	<i>Dette Long Terme: Standard & Poor's: A / Moody's: A1 / Fitch: A+.</i> Ces notations sont celles en vigueur à la date du Term Sheet et peuvent être révisées à tout moment par les agences de notation.
Agent de Calcul:	CACEIS Bank Luxembourg 5 allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Luxembourg
Agent Payeur Principal:	BNP Paribas Securities Services Les Grands Moulins de Pantin, 9, rue du Débarcadère, 93500 Pantin, France
Agent Placeur:	Natixis
Devise:	EUR

Ce "Term Sheet" est destiné uniquement aux personnes et entités visées au paragraphe "Gouvernance des produits MiFID II/ Marché Cible " des présentes.



Code ISIN:	FR0014007LE8																																																																							
Code Commun:	TBD																																																																							
Sous-Jacents:	<table border="1"> <thead> <tr> <th>i</th> <th>Indice</th> <th>Code Bloomberg</th> <th>Type</th> <th>Sponsor de l'indice</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>EURO iSTOXX 70 Equal Weight Decrement 5%®</td> <td>ISX70D5 Index</td> <td>Multi-Bourse</td> <td>STOXX Limited</td> </tr> </tbody> </table>				i	Indice	Code Bloomberg	Type	Sponsor de l'indice	1	EURO iSTOXX 70 Equal Weight Decrement 5%®	ISX70D5 Index	Multi-Bourse	STOXX Limited																																																										
	i	Indice	Code Bloomberg	Type	Sponsor de l'indice																																																																			
1	EURO iSTOXX 70 Equal Weight Decrement 5%®	ISX70D5 Index	Multi-Bourse	STOXX Limited																																																																				
Marché:	Voir Modalité 17 du Prospectus de Base.																																																																							
Marché Lié:	Voir Modalité 17 du Prospectus de Base.																																																																							
Montant Nominal Total:	EUR TBD																																																																							
Valeur Nominale Indiquée:	EUR 1 000																																																																							
Prix d'Emission:	100,00%																																																																							
Date de Conclusion:	31 décembre 2021																																																																							
Date de Détermination Initiale:	<table border="1"> <thead> <tr> <th>i</th> <th>Indice</th> <th>Date de Détermination Initiale</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>EURO iSTOXX 70 Equal Weight Decrement 5%®</td> <td>15 février 2022</td> </tr> </tbody> </table>				i	Indice	Date de Détermination Initiale	1	EURO iSTOXX 70 Equal Weight Decrement 5%®	15 février 2022																																																														
i	Indice	Date de Détermination Initiale																																																																						
1	EURO iSTOXX 70 Equal Weight Decrement 5%®	15 février 2022																																																																						
Date d'Emission:	1 mars 2022																																																																							
Date d'Evaluation:	16 février 2032																																																																							
Date d'Echéance:	1 mars 2032																																																																							
Nombre Spécifique:	8 Jours de Bourse Prévus																																																																							
Remboursement Automatique Anticipé:	<table border="1"> <thead> <tr> <th>t</th> <th>Date d'Evaluation de Remboursement Automatique Anticipé (t)</th> <th>Date de Remboursement Automatique Anticipé (t)</th> <th>Taux de Remboursement Automatique Anticipé (t)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>1</td><td>16 mai 2022</td><td>30 mai 2022</td><td>N/A</td></tr> <tr><td>2</td><td>15 août 2022</td><td>29 août 2022</td><td>N/A</td></tr> <tr><td>3</td><td>15 novembre 2022</td><td>29 novembre 2022</td><td>N/A</td></tr> <tr><td>4</td><td>15 février 2023</td><td>1 mars 2023</td><td>N/A</td></tr> <tr><td>5</td><td>15 mai 2023</td><td>29 mai 2023</td><td>N/A</td></tr> <tr><td>6</td><td>15 août 2023</td><td>29 août 2023</td><td>110,50%</td></tr> <tr><td>7</td><td>15 novembre 2023</td><td>29 novembre 2023</td><td>112,25%</td></tr> <tr><td>8</td><td>15 février 2024</td><td>29 février 2024</td><td>114,00%</td></tr> <tr><td>9</td><td>15 mai 2024</td><td>29 mai 2024</td><td>115,75%</td></tr> <tr><td>10</td><td>15 août 2024</td><td>29 août 2024</td><td>117,50%</td></tr> <tr><td>11</td><td>15 novembre 2024</td><td>29 novembre 2024</td><td>119,25%</td></tr> <tr><td>12</td><td>17 février 2025</td><td>3 mars 2025</td><td>121,00%</td></tr> <tr><td>13</td><td>15 mai 2025</td><td>29 mai 2025</td><td>122,75%</td></tr> <tr><td>14</td><td>15 août 2025</td><td>29 août 2025</td><td>124,50%</td></tr> <tr><td>15</td><td>17 novembre 2025</td><td>1 décembre 2025</td><td>126,25%</td></tr> <tr><td>16</td><td>16 février 2026</td><td>2 mars 2026</td><td>128,00%</td></tr> </tbody> </table>				t	Date d'Evaluation de Remboursement Automatique Anticipé (t)	Date de Remboursement Automatique Anticipé (t)	Taux de Remboursement Automatique Anticipé (t)	1	16 mai 2022	30 mai 2022	N/A	2	15 août 2022	29 août 2022	N/A	3	15 novembre 2022	29 novembre 2022	N/A	4	15 février 2023	1 mars 2023	N/A	5	15 mai 2023	29 mai 2023	N/A	6	15 août 2023	29 août 2023	110,50%	7	15 novembre 2023	29 novembre 2023	112,25%	8	15 février 2024	29 février 2024	114,00%	9	15 mai 2024	29 mai 2024	115,75%	10	15 août 2024	29 août 2024	117,50%	11	15 novembre 2024	29 novembre 2024	119,25%	12	17 février 2025	3 mars 2025	121,00%	13	15 mai 2025	29 mai 2025	122,75%	14	15 août 2025	29 août 2025	124,50%	15	17 novembre 2025	1 décembre 2025	126,25%	16	16 février 2026	2 mars 2026	128,00%
t	Date d'Evaluation de Remboursement Automatique Anticipé (t)	Date de Remboursement Automatique Anticipé (t)	Taux de Remboursement Automatique Anticipé (t)																																																																					
1	16 mai 2022	30 mai 2022	N/A																																																																					
2	15 août 2022	29 août 2022	N/A																																																																					
3	15 novembre 2022	29 novembre 2022	N/A																																																																					
4	15 février 2023	1 mars 2023	N/A																																																																					
5	15 mai 2023	29 mai 2023	N/A																																																																					
6	15 août 2023	29 août 2023	110,50%																																																																					
7	15 novembre 2023	29 novembre 2023	112,25%																																																																					
8	15 février 2024	29 février 2024	114,00%																																																																					
9	15 mai 2024	29 mai 2024	115,75%																																																																					
10	15 août 2024	29 août 2024	117,50%																																																																					
11	15 novembre 2024	29 novembre 2024	119,25%																																																																					
12	17 février 2025	3 mars 2025	121,00%																																																																					
13	15 mai 2025	29 mai 2025	122,75%																																																																					
14	15 août 2025	29 août 2025	124,50%																																																																					
15	17 novembre 2025	1 décembre 2025	126,25%																																																																					
16	16 février 2026	2 mars 2026	128,00%																																																																					

Ce "Term Sheet" est destiné uniquement aux personnes et entités visées au paragraphe "Gouvernance des produits MiFID II/ Marché Cible " des présentes.



17	15 mai 2026	29 mai 2026	129,75%
18	17 août 2026	31 août 2026	131,50%
19	16 novembre 2026	30 novembre 2026	133,25%
20	15 février 2027	1 mars 2027	135,00%
21	17 mai 2027	31 mai 2027	136,75%
22	16 août 2027	30 août 2027	138,50%
23	15 novembre 2027	29 novembre 2027	140,25%
24	15 février 2028	29 février 2028	142,00%
25	15 mai 2028	29 mai 2028	143,75%
26	15 août 2028	29 août 2028	145,50%
27	15 novembre 2028	29 novembre 2028	147,25%
28	15 février 2029	1 mars 2029	149,00%
29	15 mai 2029	29 mai 2029	150,75%
30	15 août 2029	29 août 2029	152,50%
31	15 novembre 2029	29 novembre 2029	154,25%
32	15 février 2030	1 mars 2030	156,00%
33	15 mai 2030	29 mai 2030	157,75%
34	15 août 2030	29 août 2030	159,50%
35	15 novembre 2030	29 novembre 2030	161,25%
36	17 février 2031	3 mars 2031	163,00%
37	15 mai 2031	29 mai 2031	164,75%
38	15 août 2031	29 août 2031	166,50%
39	17 novembre 2031	1 décembre 2031	168,25%

Si à l'une des Dates d'Evaluation de Remboursement Automatique Anticipé (t), le **Niveau de l'Indice**, tel que déterminé par l'Agent de Calcul à cette date, est **supérieur ou égal** au **Niveau de Remboursement Automatique Anticipé** alors l'intégralité des Obligations, et non seulement une partie d'entre elles, sera automatiquement remboursée à la Date de Remboursement Automatique Anticipé (t) correspondante et le Montant de Remboursement Automatique Anticipé par Obligation payable à cette date sera un montant en Devise égal au produit (a) de la Valeur Nominale Indiquée et (b) du Taux de Remboursement Automatique Anticipé (t).

Niveau de l'Indice:

Désigne le niveau de l'Indice sur le Marché tel que déterminé par l'Agent de Calcul à l'Heure d'Evaluation à la Date d'Evaluation et à chaque Date d'Evaluation de Remboursement Automatique Anticipé (t).

Niveau de Remboursement Automatique Anticipé:

Signifie pour chacune des Dates d'Evaluation de Remboursement Automatique Anticipé (t), le pourcentage du Niveau Initial spécifié ci-dessous :

t	Date d'Evaluation de Remboursement Automatique Anticipé (t)	Niveau de Remboursement Automatique Anticipé
1	16 mai 2022	N/A
2	15 août 2022	N/A
3	15 novembre 2022	N/A
4	15 février 2023	N/A
5	15 mai 2023	N/A
6	15 août 2023	100,00%
7	15 novembre 2023	100,00%
8	15 février 2024	100,00%
9	15 mai 2024	100,00%
10	15 août 2024	98,00%
11	15 novembre 2024	98,00%
12	17 février 2025	98,00%
13	15 mai 2025	98,00%
14	15 août 2025	96,00%



	15	17 novembre 2025	96,00%
	16	16 février 2026	96,00%
	17	15 mai 2026	96,00%
	18	17 août 2026	94,00%
	19	16 novembre 2026	94,00%
	20	15 février 2027	94,00%
	21	17 mai 2027	94,00%
	22	16 août 2027	92,00%
	23	15 novembre 2027	92,00%
	24	15 février 2028	92,00%
	25	15 mai 2028	92,00%
	26	15 août 2028	90,00%
	27	15 novembre 2028	90,00%
	28	15 février 2029	90,00%
	29	15 mai 2029	90,00%
	30	15 août 2029	88,00%
	31	15 novembre 2029	88,00%
	32	15 février 2030	88,00%
	33	15 mai 2030	88,00%
	34	15 août 2030	86,00%
	35	15 novembre 2030	86,00%
	36	17 février 2031	86,00%
	37	15 mai 2031	86,00%
	38	15 août 2031	84,00%
	39	17 novembre 2031	84,00%
Montant de Remboursement Final:	<p>Le Montant de Remboursement Final par Obligation payable à la Date d'Echéance sera un montant en Devise calculé par l'Agent de Calcul selon la formule suivante :</p> <p>Cas 1: Si le Niveau Final à la Date d'Evaluation est supérieur ou égal à 84,00% du Niveau Initial, alors:</p> <p style="text-align: center;">Valeur Nominale Indiquée x 170,00%</p> <p>Cas 2: Si le Niveau Final à la Date d'Evaluation est inférieur à 84,00% du Niveau Initial, alors:</p> <p style="padding-left: 40px;"><u>Cas 2a:</u> Si l'Evénement Activant n'a pas eu lieu:</p> <p style="text-align: center;">Valeur Nominale Indiquée x 100,00%</p> <p style="padding-left: 40px;"><u>Cas 2b:</u> Si l'Evénement Activant a eu lieu:</p> <p style="text-align: center;">Valeur Nominale Indiquée x (100,00% - P)</p> <p>Avec P = 100,00% x Max (100,00% - Performance Finale; 0)</p> <p>Performance Finale: Niveau Final / Niveau Initial</p>		
	Niveau Initial:	<p>Désigne, le Niveau de l'Indice sur le Marché tel que déterminé par l'Agent de Calcul à l'Heure d'Evaluation à la Date de Détermination Initiale.</p>	



Niveau Final:	TBD Points (i.e. Désigne, le Niveau de l'Indice sur le Marché tel que déterminé par l'Agent de Calcul à l'Heure d'Evaluation à la Date d'Evaluation.)						
Heure d'Evaluation:	Désigne l'Heure de Clôture Prévue.						
Evènement Activant:	L'Evènement Activant a lieu si, lors d'un Jour de Détermination de l'Activation pendant la Période de Détermination de l'Activation, le Niveau de l'Indice à l'Heure d'Evaluation de l'Activation est inférieur à la Barrière Activante .						
Barrière Activante:	<p>La Barrière Activante est égale à 65,00% du Niveau Initial:</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>i</th> <th>Indice</th> <th>Barrière Activante</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>EURO iSTOXX 70 Equal Weight Decrement 5%®</td> <td>TBD points</td> </tr> </tbody> </table>	i	Indice	Barrière Activante	1	EURO iSTOXX 70 Equal Weight Decrement 5%®	TBD points
i	Indice	Barrière Activante					
1	EURO iSTOXX 70 Equal Weight Decrement 5%®	TBD points					
Jour de Détermination de l'Activation:	Désigne chaque Jour de Bourse Prévu pendant la Période de Détermination de l'Activation.						
Période de Détermination de l'Activation:	Désigne la période qui commence à la Date de Début de la Période d'Activation (inclusive) et finit à la Date de Fin de la Période d'Activation (inclusive).						
Date de Début de la Période d'Activation:	La Date d'Evaluation						
Date de Fin de la Période d'Activation:	La Date d'Evaluation						
Heure d'Evaluation de l'Activation:	Désigne l'Heure de Clôture Prévue sur le Marché concerné.						
Convention de Jour Ouvré:	Convention de Jour Ouvré Suivant						
Jour Ouvré:	TARGET						
Jour de Bourse Prévu:	Conformément à la Modalité 17						
Heure de Clôture Prévue:	Conformément à la Modalité 17						
Droit applicable:	Droit Français						
Règlement-livraison:	Euroclear France						



Cotation:	Il est demandé à ce que les Obligations soient cotées sur Luxembourg Stock Exchange
Notation:	Aucune
TEFRA Rules:	Non Applicable
Eligibilité à l'Eurosystem:	Non
Formes des Obligations:	Obligation au porteur
Représentant de la Masse:	F&S Financial Services SAS 13 rue Oudinot 75007 Paris
Montant(s) de Remboursement Anticipé pour chaque Obligation payée lors du remboursement pour des raisons fiscales (Modalité 5f), pour illégalité (Modalité 5(k) ou en cas d'Exigibilité Anticipée (8) :	Conformément à la Modalité 17
Indice de Référence / Règlement européen sur les Indices de Référence :	Les montants payables au titre des Obligations pourront être calculés en référence à EURO iSTOXX 70 Equal Weight Decrement 5%® qui est fourni par Stoxx Limited . A la date du 31 décembre 2021, n'est pas enregistré sur le registre des administrateurs et des indices de référence établi et tenu par l'Autorité Européenne des Marchés Financiers conformément à l'Article 36 du Règlement (UE) 2016/1011, tel que modifié (le " Règlement sur les Indices de Référence "). A la connaissance de l'Emetteur, les dispositions transitoires de l'Article 51 du Règlement sur les Indices de Référence s'appliquent, de telle manière que n'est actuellement pas tenu d'obtenir d'autorisation ou d'enregistrement (ou, s'il est situé hors de l'Union Européenne, de reconnaissance, d'aval ou d'équivalence).
Documentation:	Les Conditions Définitives préparées en lien avec le présent Term Sheet doivent être lues conjointement avec le Prospectus de Base. En cas d'incohérence entre les informations figurant dans le Term Sheet et les Conditions Définitives ces dernières prévaudront. Les termes en majuscules qui sont utilisés dans ce Term Sheet mais qui n'y sont pas définis ont le sens qui leur est donné dans le Prospectus de Base. Le Prospectus de Base (y compris tout document qui y est incorporé par référence) est disponible sur le site internet de Natixis (https://cib.natixis.com/home/pims/prospectus#/prospectusPublic). Le Prospectus de Base est également disponible sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org).
Périodicité de valorisation:	Quotidienne et, si ce jour n'est pas un Jour de Bourse Prévu, le Jour de Bourse Prévu suivant.
Marché secondaire:	NATIXIS pourra fournir un prix indicatif des Obligations aux porteurs qui le demanderaient. La différence entre le prix d'achat et le prix de vente ne pourra excéder 1%.

Ce "Term Sheet" est destiné uniquement aux personnes et entités visées au paragraphe "Gouvernance des produits MiFID II/ Marché Cible " des présentes.



Double valorisation:	Une double valorisation est établie par Refinitiv (ci-après la « Société » sur fréquence bi-mensuelle (tous les 15 jours)). Cette société est un organisme indépendant distinct et non lié financièrement à une entité du groupe NATIXIS.
Information sur le prix:	Telekurs
Restrictions de vente:	<p><u>Placement privé - offre au public exemptée de l'obligation de publier un prospectus</u></p> <p>Aucune action n'a été entreprise ou ne le sera dans aucune juridiction pour permettre une offre au public autre que celles qui sont exemptées de l'obligation de publier un prospectus des Obligations décrites ici, sauf si expressément établi dans le Prospectus de Base. Les Obligations doivent être vendues en accord avec toutes les restrictions de vente applicables dans les juridictions où elles sont vendues. Aucune distribution des Obligations n'est possible aux Etats-Unis d'Amérique ou auprès d'investisseurs américains.</p> <p>Pour plus de détails, veuillez-vous référer aux restrictions de vente applicables telles que détaillées dans le Prospectus de Base.</p>
Considérations fiscales américaines:	Les Obligations ne doivent pas être considérées comme des Obligations Spécifiques (telles que définies dans le Prospectus de Base) pour les besoins de la section 871(m) du Code des impôts américain.
Exemption à l'obligation de publier un prospectus conformément au Règlement (UE) 2017/1129 (le « Règlement Prospectus »):	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> L'offre des Obligations est exclusivement adressée à des investisseurs hors de l'Espace Economique Européen. <input type="checkbox"/> La Valeur Nominale Indiquée unitaire des Obligations est supérieure ou égale à 100 000 euros (ou équivalent). <input type="checkbox"/> L'offre des Obligations est exclusivement adressée à des investisseurs qualifiés au sens du Règlement Prospectus. <input checked="" type="checkbox"/> L'offre des Obligations est adressée à moins de 150 personnes physiques ou morales par Etat Membre, autres que les investisseurs qualifiés au sens du Règlement Prospectus. <input type="checkbox"/> L'offre des Obligations est adressée à des investisseurs qui acquièrent des Obligations pour un montant total d'au moins 100 000 euros par investisseur et par offre distincte.
Typologie de commercialisation:	<p>La contrepartie achète les Obligations:</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Pour son compte propre. <input type="checkbox"/> Pour ses clients dans le cadre d'un mandat de gestion discrétionnaire. <input checked="" type="checkbox"/> Pour les commercialiser auquel cas les stipulations de la convention-cadre de distribution conclue entre NATIXIS et la

Ce "Term Sheet" est destiné uniquement aux personnes et entités visées au paragraphe "Gouvernance des produits MiFID II/ Marché Cible " des présentes.



	<p>contrepartie (le cas échéant) s'appliqueront à la distribution des Obligations.</p> <p>☐ Pour les utiliser comme valeurs de référence dans les contrats d'assurance vie libellés en unité de compte auquel cas les stipulations de la convention-cadre de référencement entre NATIXIS et la contrepartie (le cas échéant) s'appliqueront.</p>
<p>Gouvernance des Produits MiFID II/Marché Cible :</p>	<p>Investisseurs de détail, contreparties éligibles et clients professionnels uniquement - Uniquement pour les besoins du processus d'approbation du produit du producteur, l'évaluation du marché cible des Obligations, en prenant en compte les cinq catégories mentionnées au paragraphe 18 des lignes directrices publiées par l'Autorité Européenne des Marchés Financiers le 5 février 2018, a mené à la conclusion que : (i) le marché cible des Obligations comprend les investisseurs de détail, contreparties éligibles et clients professionnels uniquement, tels que définis par la Directive 2014/65/UE (telle que modifiée, « MiFID II ») ; (ii) tous les canaux de distribution des Obligations à des contreparties éligibles ou à des clients professionnels sont appropriés ; et (iii) les canaux de distribution des Obligations aux investisseurs de détail suivants sont appropriés – le conseil en investissement, la gestion de portefeuille, les ventes sans conseil et les services d'exécution simple, sous réserve de l'évaluation de l'adéquation ou du caractère approprié par le distributeur au titre de MiFID II, selon le cas. Le produit est incompatible pour les investisseurs en dehors du marché cible indiqué ci-dessus. Toute personne qui par la suite, offre, vend ou recommande les Obligations (« un distributeur ») devra prendre en compte l'évaluation du marché cible réalisée par le producteur. Cependant un distributeur soumis à MiFID II est tenu de réaliser sa propre évaluation du marché cible des Obligations (en retenant ou en affinant l'évaluation du marché cible faite par le producteur) et de déterminer les canaux de distributions appropriés, sous réserve de l'évaluation de l'adéquation ou du caractère approprié par le distributeur au titre de MiFID II, selon le cas.</p>
<p>Information concernant le paiement de commissions et autres rémunérations :</p>	<p>L'acheteur ou, selon le cas, tout autre intermédiaire déclare et accepte qu'il peut diffuser entièrement à ses clients l'existence, la nature et les montants de toute commission ou autres rémunérations perçues ou versées par NATIXIS (incluant, selon le cas, les rémunérations avec rabais) conformément à l'application de la réglementation et aux lois applicables, incluant toute législation, réglementation et/ou règles relatives à la transposition de MIFID II, ou tel qu'il pourrait s'appliquer dans toute autre législation hors EEE et Royaume-Uni. Une commission pourra être versée par NATIXIS, agissant en tant que producteur au sens donné par MIFID II, à un tiers. Celle-ci pourra être versée sous forme de commission up-front et/ou de commission sur la durée. Le détail est disponible sur simple demande auprès de votre contact commercial.</p>
<p>Commissions et frais :</p>	<p>La commission de distribution ponctuelle pourra atteindre un montant maximum annuel de 0,25% du montant nominal des Obligations placées, calculée sur la durée de vie maximale des titres.</p> <p>La commission perçue dans la durée doit s'accompagner d'une amélioration du service sur la même durée. Le distributeur est responsable auprès des investisseurs du respect des dispositions réglementaires qui lui sont applicables concernant la transparence et la justification desdites commissions. De plus amples informations sont disponibles auprès du distributeur sur demande.</p>
<p>Coûts et frais MIFID II:</p>	<p>Nous vous informons que des informations génériques sur les coûts et charges associées à certains de nos produits (produits vanille) et services sont disponibles sur le site internet de NATIXIS CIB (https://cib.NATIXIS.com). Veuillez également noter que les informations détaillées sur l'ensemble des produits financiers sur lesquels vous souhaitez effectuer une transaction avec nous, les risques sous-jacents et scénarios de performance ainsi que, dans les cas prévus par la réglementation MIFID II / PRIIPS, des informations complémentaires sur les coûts et charges</p>



	<p>sont disponibles sur notre portail client (accès disponible sur simple demande auprès de votre correspondant NATIXIS habituel).</p> <p>NB : Pour les maturités inférieures à un an, les coûts évoqués ci-dessus correspondent aux coûts à maturité (non annualisés).</p>
<p>Facteurs de risques :</p>	<p>Les Obligations peuvent être remboursées en-dessous du pair et le montant de remboursement peut varier considérablement en fonction des conditions de marché. Tout montant dû au titre des Obligations porte le risque de crédit de l’Emetteur, et le cas échéant, du Garant.</p> <p>Se référer au Prospectus de Base et, le cas échéant, au résumé des Conditions Définitives pour plus d’informations sur les facteurs de risque.</p>
<p>Avertissement :</p>	<p>Ce document est un « Term Sheet » indicatif à des fins de discussion. Son contenu, ainsi que les modalités et conditions qu’il contient sont susceptibles d’être modifiés à tout moment, y compris, et sans que cela soit limitatif, par l’ajout d’éléments nouveaux.</p> <p>Ce document a été préparé uniquement pour information. Il ne constitue pas une offre de vente ou de souscription ou une invitation à vendre ou à souscrire tout instrument financier. Les modalités des Obligations seront confirmées dans le Term Sheet définitif qui sera disponible à la Date de Transaction.</p> <p>Ce document est strictement confidentiel et les informations qu’il contient sont la propriété de Natixis et ne sauraient être transmises à quiconque sans l’accord préalable écrit de Natixis. Il ne doit être remis ou copié à l’intention d’aucune autre personne que son destinataire original pour quelque usage que ce soit.</p> <p>Ce document ne doit pas être interprété comme créant une obligation par laquelle l’Emetteur (et, le cas échéant, le Garant) s’engage à offrir, souscrire, vendre ou proposer un produit ou un service ou comme ayant un effet obligatoire d’une quelconque manière pour l’Emetteur (ou le cas échéant, le Garant).</p> <p>Par la présente, le(s) destinataire(s) reconnaît(ssent) expressément que ce document n’est pas communiqué :</p> <ul style="list-style-type: none"> • dans le cadre de la fourniture par l’Emetteur (ou, le cas échéant, le Garant) d’un conseil en investissement ; • dans le cadre de la fourniture par l’Emetteur (ou, le cas échéant, le Garant) d’un service de gestion de portefeuilles pour compte de tiers ; • dans le cadre d’un démarchage bancaire et financier effectué ; par l’Emetteur (ou le cas échéant, le Garant) ; ou • plus généralement, dans le cadre d’un service bancaire ou d’un service d’investissement. <p>La distribution, la possession ou la remise de ce document, vers ou à partir des certaines juridictions peut être limitée voire interdite par la réglementation et les lois applicables. Ainsi les personnes ou entités ayant reçu ce document doivent s’assurer et déclarent qu’elles ont connaissance et respecteront les limitations ou les interdictions précitées. L’Emetteur, le cas échéant, le Garant, leurs sociétés mères, leurs filiales, ainsi que leurs directeurs, administrateurs, associés, agents, représentants, salariés ou conseils respectifs déclinent toute responsabilité</p>

Ce "Term Sheet" est destiné uniquement aux personnes et entités visées au paragraphe "Gouvernance des produits MiFID II/ Marché Cible " des présentes.



(qu'elle soit contractuelle, civile ou de toute autre nature) à l'égard des lecteurs de ce document ou de leurs conseils concernant la distribution, la possession ou la remise de ce document dans, vers ou à partir de toute juridiction.

Ce document ne peut être distribué à aucune personne aux Etats-Unis d'Amérique ou à toute personne américaine, ni à aucune personne au Canada, en Australie, en Afrique du Sud ou au Japon ou toute autre juridiction où sa distribution est limitée voire interdite conformément à la réglementation et aux lois applicables. Voir également le paragraphe « Restrictions de vente » ci-dessus.

Ce document ne constitue pas une offre d'achat, de vente ou de souscription ou une invitation à acheter, vendre ou à souscrire tout instrument financier et n'est pas une recommandation personnalisée ou générale d'investissement. Ce document ne doit pas être interprété comme créant une obligation pour l'Emetteur (et, le cas échéant, le Garant) de réaliser la transaction envisagée sous réserve des termes et conditions décrits dans le présent document.

Investir dans les Obligations nécessite une expérience et une connaissance des transactions sur les marchés de capitaux et des titres de créance afin d'évaluer les avantages et les risques liés à un investissement dans les Obligations. Les investisseurs potentiels ne devront prendre leur décision d'investir qu'après une étude approfondie des informations contenues dans le Prospectus de Base et les Conditions Définitives. Avant de procéder à toute décision d'investissement dans les Obligations, tout investisseur potentiel doit obtenir tous les conseils (internes ou externes) qu'il considère souhaitables ou nécessaires de ses conseils quant aux aspects financiers, juridiques, réglementaires, fiscaux, comptables et connexes d'un investissement dans les Obligations en vue de vérifier que l'investissement dans les Obligations est adapté à ses objectifs et contraintes d'investissement et d'obtenir une évaluation indépendante des risques et des avantages d'un investissement dans les Obligations.

L'Emetteur (ou, le cas échéant, le Garant) ne pourra être tenu responsable de toute perte financière ou de tout dommage direct ou indirect lié à une décision d'investissement prise sur la base des informations indiquées dans ce document et il ne doit pas être considéré comme ayant fourni un service, en particulier, un service d'investissement.

Sauf dans les cas où la loi ou la réglementation applicable en dispose autrement, l'Emetteur (et, le cas échéant, le Garant) n'est pas tenu de vérifier ni d'analyser la pertinence, l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité des informations, y compris réglementaires ou fiscales, figurant dans ce document. Par conséquent, l'Emetteur (ou, le cas échéant, le Garant) ne fait aucune déclaration ou garantie ni ne prend aucun engagement, de quelque manière que ce soit (expresse ou implicite) quant à la pertinence, l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité des informations, des projections ou des hypothèses qui y figurent. En particulier, il n'a pas été tenu compte pour les besoins de ce document des règles comptables ou fiscales particulières qui s'appliqueraient aux contreparties, clients ou clients potentiels de l'Emetteur (ou le cas échéant, du Garant). L'Emetteur (ou, le cas échéant, le Garant) ne saurait donc être tenu responsable des éventuelles différences de valorisation entre ses propres données et celles de tiers.

Les informations sur les prix, les marges et le sous-jacent concerné sont purement indicatives et sont susceptibles d'évoluer en fonction, entre autres, des conditions de marché et de toute hypothèse qui serait utilisée pour les besoins de l'établissement de ce document. Les



	<p>performances passées et les simulations de performances passées ne sont pas des indicateurs de prévision fiables et ne préjugent donc pas des performances futures. Ces informations peuvent être modifiées ou retirées par l'Emetteur (ou, le cas échéant, le Garant) à tout moment sans préavis.</p> <p>Sauf stipulation contraire, les informations contenues dans ce document seront remplacées, modifiées et/ou complétées dans leur intégralité par les Conditions Définitives préparées par l'Emetteur (ou le cas échéant, le Garant) ou son conseil.</p> <p>Tout droit et obligation, de nature contractuelle ou autre, résulteront uniquement des Conditions Définitives et non de ce document.</p> <p>L'Emetteur (ou, le cas échéant, le Garant), ses sociétés mères, ses filiales, ses actionnaires de référence ainsi que leurs directeurs, administrateurs, associés, agents, représentants, salariés ou conseils respectifs déclinent, dans la mesure permise par la loi, toute responsabilité (qu'elle soit contractuelle, civile ou de toute autre nature) à l'égard des lecteurs de ce document ou de leurs conseils concernant les informations contenues dans ce document.</p> <p>L'Emetteur (ou, le cas échéant, le Garant) décline toute obligation de mettre à jour ce document ou d'informer le destinataire ou toute autre personne de tout changement concernant les informations contenues dans ce document ou de toute circonstance susceptible d'impacter les informations contenues dans ce document.</p> <p>NATIXIS est agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) en France en qualité de Banque – prestataire de services d'investissements et soumise à sa supervision. NATIXIS est réglementée par l'AMF pour l'exercice des services d'investissements pour lesquels elle est agréée.</p>
<p>Index Sponsor Disclaimers:</p>	<p>STOXX n'a d'autre lien avec le détenteur de licence que la licence qui a été attribuée pour l'indice EURO iSTOXX 70 Equal Weight Decrement 5%® et les marques déposées associées à des fins d'utilisation en rapport avec les présentes Obligations.</p> <p>STOXX :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ ne fait aucune déclaration de garantie quant à l'opportunité d'une transaction sur les présentes Obligations qu'il s'abstient également de vendre et de promouvoir. ■ ne délivre aucune recommandation d'investissement à quiconque en ce qui concerne les présentes Obligations ou quelque autre titre que ce soit. ■ n'endosse aucune responsabilité ni obligation quant à la date de lancement, la quantité et le prix des présentes Obligations, et ne prend aucune décision à ce sujet. ■ n'endosse aucune responsabilité ni obligation concernant l'administration, la gestion ou la commercialisation des présentes Obligations. ■ N'est pas tenu de prendre en considération les besoins des présentes Obligations ou des détenteurs desdites Obligations pour déterminer, composer ou calculer l'indice EURO iSTOXX 70 Equal Weight Decrement 5%® <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>STOXX décline toute responsabilité relative aux présentes Obligations. Plus particulièrement,</p> <ul style="list-style-type: none"> • STOXX ne fournit ni n'assume aucune garantie, expresse ou implicite, que ce soit concernant : • Les résultats devant être obtenus par les Obligations, les détenteurs des Obligations ou toute personne impliquée dans l'utilisation de l'indice EURO iSTOXX 70 Equal Weight Decrement 5%® et des données incluses dans EURO iSTOXX 70 Equal Weight Decrement 5%®; • L'exactitude ou l'exhaustivité de l'indice EURO iSTOXX 70 Equal Weight Decrement 5%® et des données qu'il contient ; </div>



- **La négociabilité de l'indice EURO iSTOXX 70 Equal Weight Decrement 5%® et de ses données ainsi que leur adéquation à un usage précis ou à une fin particulière ;**
- **STOXX ne peut être tenu pour responsable de quelque erreur, omission ou interruption que ce soit dans l'indice EURO iSTOXX 70 Equal Weight Decrement 5%® ou les données qu'il contient ;**
- **En aucun cas, STOXX ne peut être tenu pour responsable de quelque manque à gagner que ce soit. Il en va de même pour tout dommage ou perte indirecte même si STOXX a été averti de l'existence de tels risques.**

Le contrat de licence entre Natixis et STOXX a été établi dans leur seul intérêt et non dans celui des détenteurs des Obligations ou de tiers.